

Mme Marie-Claude Morin
Députée Saint-Hyacinthe—Bagot
Chambre des communes
210, édifice de la Justice
Ottawa (Ontario), K1K 0A6

Objet : Lettre d'appui au projet de loi C-400 visant à assurer aux Canadiens un logement sûr, adéquat, accessible et abordable

Considérant :

que l'accès à un logement adéquat est un droit fondamental de la personne selon la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies;

que le Canada s'est engagé à faire des progrès pour assurer la pleine réalisation de tous les droits économiques, sociaux et culturels, notamment du droit à un logement adéquat, en adhérant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels en 1976;

que l'exercice d'autres droits de la personne, comme les droits à la protection de la vie privée, au respect de son domicile, à la liberté de circulation, à l'absence de discrimination, à la salubrité de l'environnement, à la sécurité de la personne, à la liberté d'association et à l'égalité devant la loi, sont inséparables de l'exercice du droit fondamental à un logement adéquat est indispensable à cette réalisation;

que la prospérité et le budget national du Canada sont plus qu'adéquats pour faire en sorte que chaque femme, chaque homme et chaque enfant qui habite au Canada ait un logement sûr, adéquat, accessible, et abordable pour maintenir un bon développement physique, intellectuel, affectif, spirituel et social ainsi qu'une bonne qualité de vie;

que la meilleure façon d'améliorer les conditions de logement est d'établir des partenariats axés sur la collaboration entre les gouvernements et la société civile et de mettre à contribution les collectivités locales;

que le Parlement du Canada désire assurer l'établissement d'objectifs et de programmes nationaux afin que tous les Canadiens aient une meilleure qualité de vie, ce qui est un droit fondamental;

Nous/je _____, nous/me déclarons/déclare en faveur du projet de loi visant à assurer aux Canadiens un logement sûr, adéquat, accessible et abordable, déposé à la Chambre des communes du Parlement du Canada, le 16 février 2012, par la députée de Saint-Hyacinthe—Bagot, Marie-Claude Morin.

Date

Signature